
ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

BULLETIN TRIMESTRIEL

Editorial

De leur séjour aux États-Unis, MM. Swings et Brasseur nous rapportent une documentation précise sur l'organisation et les travaux des laboratoires américains, dans le domaine de la physique et de l'astrophysique.

M. Delrez nous décrit ensuite le fonctionnement de l'enseignement médical à l'hôpital, tel qu'il a pu l'observer à Prague et à Vienne.

M. Bricteux nous fait le compte-rendu du XVIII^e Congrès international des orientalistes qui s'est tenu à Leyde en septembre dernier.

Dans une notice nécrologique, le docteur Divry évoque la physionomie inoubliable du regretté professeur Xavier Francotte.

La chronique s'ouvre par les rapports du secrétaire et du trésorier de l'Association à l'assemblée générale du 8 mars et se termine par la liste habituelle des nominations, promotions, etc. ainsi que par la liste des dissertations doctorales de la Faculté de Philosophie et Lettres et des Instituts y annexés.

LA REDACTION ⁽¹⁾

(1) Nous prions les membres qui ne se seraient pas encore acquittés de leur cotisation de bien vouloir la verser au compte de chèques postaux n° 150.713 du trésorier, de l'Association, 136, boulevard de la Sauvenière, Liège.

Quelques réflexions à propos de laboratoires américains

Il est aussi difficile de parler d'une manière générale de la valeur de l'enseignement en U. S. A. que de discuter des qualités, des défauts et des habitudes du peuple américain. L'enseignement tout comme le peuple américain est essentiellement divers, ce qui se comprend aisément lorsque l'on pense aux dimensions énormes de ce pays; que l'on réfléchisse seulement au fait que de New-York à Los Angeles par exemple, il y a peu près la même distance qu'entre Liège et Bagdad !

D'ailleurs, la réglementation de l'enseignement est à peu près nulle, lorsqu'on la compare à ce qui existe en Belgique.

On peut pourtant dire que très souvent, l'enseignement moyen est défectueux, à cause probablement du trop grand nombre de cours à option. Ainsi on peut être " gradué " dans la plupart des " high schools " (analogues à nos Athénées), sans jamais avoir suivi aucun cours de mathématiques pendant toutes les études moyennes.

Signalons à titre documentaire que tout l'enseignement depuis l'école primaire est commun aux deux sexes et que la grosse majorité des professeurs d'enseignement moyen est du sexe féminin.

Quant aux Universités, l'Amérique possède un certain nombre d'institutions de valeur tout à fait supérieure, à côté desquelles on trouve des centaines de petites Universités et " Colleges " où l'enseignement et la recherche sont très peu de chose à côté des préoccupations sportives ou religieuses.

Nous avons été frappés par le fait qu'un grand nombre de professeurs ont des charges d'enseignement très légères ou même nulles. C'est ainsi qu'à l'Université de Chicago, à côté des trois ou quatre professeurs chargés de l'enseignement de l'astronomie, il y a deux professeurs d'astronomie pratique, trois professeurs d'astrophysique et deux "instructors", qui ne s'occupent tous que de recherches.

On a déjà écrit, en Belgique et en France, énormément d'articles sur les Universités américaines (1). Si nous osons y ajouter ces quelques pages, c'est dans le but, nous plaçant au point de vue des recherches en physique expérimentale et en astrophysique, d'essayer d'être utiles aux jeunes physiciens ou astronomes belges partant aux Etats-Unis en qualité de "fellows" de la C. R. B. Educational Foundation ou de la Rockefeller Foundation.

* * *

Lorsque l'on pense que l'Amérique est un pays de 124 millions d'habitants, qui, jusqu'il y a peu de temps, a joui d'une très grande prospérité, on doit s'attendre à y rencontrer un grand nombre d'Instituts scientifiques richement outillés. Et effectivement, dans les domaines qui nous intéressaient — physique et astrophysique — nous avons trouvé un certain nombre d'institutions véritablement merveilleuses. Pourtant — en physique, du moins (2) —

(1) Un article très bien documenté a paru, il y a quelque temps, dans cette Revue; M. le professeur Bohet y discutait la question de l'enseignement supérieur en Amérique, ainsi que la situation matérielle, intellectuelle et sociale des professeurs américains.

(2) Notre climat assez mauvais et le prix fantastique des puissants instruments astrophysiques ne nous permettront jamais d'avoir à Liège, un observatoire ayant une production astronomique comparable à celle du Mont Wilson, du Yerkes, du Lick ou du Harvard. La seule ligne logique de travail consiste, à notre avis, en des recherches de laboratoire à applications astrophysiques, en une collaboration avec un grand observatoire étranger (ce sera le Yerkes Observatory, dans le cas de Coïnte) et dans l'étude accidentelle de certains problèmes astronomiques n'exigeant qu'un modeste équipement.

nous avons eu l'impression que grâce à l'effort actuellement exercé à Liège, grâce à la clairvoyance et la sagacité des personnes présidant aux destinées de notre Alma Mater, grâce à l'aide du Fonds National et du Patrimoine, grâce enfin à l'enthousiasme et à l'esprit de solidarité amicale régnant parmi les chercheurs liégeois, notre Université pourra sous peu soutenir honorablement la comparaison avec la plupart des Universités américaines.

Durant le séjour que nous venons de faire aux Etats-Unis, en qualité d' " advanced fellows " de la C. R. B. Educational Foundation Inc., nous avons eu l'occasion de visiter un nombre relativement important d'Universités. Toutes ces écoles sont caractérisées par le fait que la plupart des Instituts des différentes Facultés sont réunis dans un parc, où se trouvent également les " dormitories " des étudiants, les salles de réunion, les locaux des clubs, la ou les chapelles, des terrains de sport, etc... La verdure y est abondante; le " campus " constitue une espèce de petite cité située généralement en dehors du centre de la ville, dans un quartier sain et tranquille. Certains de ces campus sont véritablement merveilleux, par exemple ceux de la Stanford University à Palo-Alto (Cal.), de la John Hopkins University à Baltimore (Md), de l'University of Michigan à Ann-Arbor (Mich.), de l'University of Chicago (Ill.), du California Institute of Technology à Pasadena (Cal.), de l'University of California à Berkeley (Cal.), de l'University of Pennsylvania à Philadelphie (Penn.), de l'University of Wisconsin à Madison (Wis.), etc..., etc...

Signalons en passant que la ville de Pittsburg (Penn.) possédera sous peu un bâtiment universitaire assez original : la plupart des Instituts seront réunis dans un énorme gratte-ciel (" Cathedral of Learning ") de 45 étages. Lorsque nous sommes passés à Pittsburg en août 1931, ce building faisait une impression bizarre, avec sa partie supérieure

(les trois quarts) complètement achevée (murs, fenêtres, boiseries, etc...), alors que les étages inférieurs ne montraient que la charpente métallique ! Le cœur du building est constitué par un grand hall carré en style gothique, de 60 mètres de côté, où des milliers d'étudiants pourront chaque jour se rencontrer; l'après-midi on y donnera des concerts d'orgue; c'est là aussi que se feront les réceptions solennelles. Les trois étages supérieurs contiennent 54 auditoria, où pourront prendre place simultanément 5000 étudiants. Les étages supérieurs sont réservés aux séminaires, laboratoires et bibliothèques particulières. Ce genre de bâtiment universitaire se révélera-t-il commode ? L'avenir nous l'apprendra. C'est en U. S. A. la seule Université que nous ayons vue où les différents "departments", ne sont pas dans des pavillons distincts, proches les uns des autres.

* * *

Dans les pages qui suivent, nous décrirons la part prise par quelques Universités dans les recherches modernes sur les rayons X et la spectroscopie. Nous parlerons alors de quelques-uns des plus grands observatoires.

Dans le domaine des études en relation avec la connaissance des rayons X, on doit considérer plusieurs espèces de recherches :

- 1^o la spectroscopie des rayons X;
- 2^o l'effet Compton;
- 3^o la structure des cristaux, des liquides et des gaz;
- 4^o la mesure précise des constantes réticulaires des cristaux de points de vue variés;
- 5^o les applications métallographiques des rayons X.

Dans les laboratoires que nous avons visités en U. S. A., l'attention des chercheurs semble portée vers le 1^o et le 2^o et la première partie du 3^o.

Dans le domaine de la spectroscopie des rayons X, nous avons remarqué : le Ryerson Lab. de l'Université de Chicago, l'University of Wisconsin (à Madison), la Stanford University, le California Instit. of Technology et la John Hopkins University (à Baltimore). La tendance générale est la détermination précise des intensités des diverses radiations X et de leurs longueurs d'onde en vue d'une meilleure connaissance des niveaux profonds des atomes. Pour le cas des atomes lourds, la technique employée est celle relative aux rayons X pénétrants. Pour les atomes légers, ces recherches se prolongent dans le sens des longueurs d'onde croissantes, dans l'ultra-violet lointain, soit par la méthode du cristal, soit par celle du réseau appliquée dans des conditions qui varient avec les buts visés (University of Pennsylvania, Philadelphie).

L'effet Compton a été spécialement étudié ces dernières années au laboratoire du professeur Millikan (Dr Dumond et Kirkpatrick). Les résultats déjà obtenus sont du plus haut intérêt et les recherches actuellement en cours sont également pleines de promesses.

La structure des cristaux est étudiée sur une grande échelle dans divers départements parmi lesquels nous citons dans l'ordre que nous donne notre mémoire :

a) Le laboratoire du Prof. Wyckoff (Rockefeller Institute, New-York) où l'on a mis au point une méthode de mesure des intensités absolues de réflexion sur les cristaux par la méthode Debye-Scherrer-Hull adaptée au spectromètre ;

b) Le Gates Chemical Lab. (Cal. Tech. à Pasadena), où sous l'impulsion du Prof. Pauling, un grand nombre de chercheurs s'occupent de mesures diverses de nature à mettre en lumière des structures inconnues et la nature des liaisons qui existent entre les atomes ou ions dans les cristaux ;

c) Le laboratoire du Prof. Zachariasen (Ryerson Lab. Chicago);

d) Le laboratoire du Prof. Warren (M. I. T. à Boston);

e) Le laboratoire du Prof. Huggius (Stanford Univ.).

Quant à l'étude des liquides et des gaz par la diffraction des rayons X, à notre connaissance elle semble plutôt négligée.

Les propriétés des rayons X sont mises en application dans les études métallographiques, notamment au M.I.T. (1) où des recherches sont poursuivies dans le sens de la mise en relation des défauts de résistance de certaines pièces métalliques et des occlusions gazeuses ou autres qui s'y présentent.

Pour la spectroscopie atomique des domaines habituels (visible et ultra-violet rapproché), certains laboratoires disposent d'un outillage très sérieux. Kiess, Meggers, etc... (Bureau of Standards, Washington D. C.) sont occupés à compléter les listes de raies et les schémas des niveaux de nombreux atomes. Burns (Obs. Allegheny, Pittsburg, Penn.) continue ses mesures de haute précision (réseau de Rowland et interféromètre de Fabry-Perot) des longueurs d'onde des raies de différents atomes. A l'observatoire du Mont Wilson (Pasadena, Cal.), King et ses élèves travaillent les spectres des terres rares, les déterminations de classification thermique, l'effet Zeeman; ils disposent d'un jeu remarquable de réseaux et d'interféromètres. Des mesures de précision sur l'effet Zeeman pour certains atomes spécialement intéressants (K ionisé, par exemple) sont également conduites à l'Institut de Physique de l'University of Wisconsin.

Des recherches dans l'ultra-violet lointain sont effectuées dans de nombreux laboratoires (Un. of Pennsylvania, John

(1) Massachusetts Institute of Technology, Boston.

Hopkins, M. I. T.) les réseaux étant utilisés sous incidence normale (Millikan et Bowen à Pasadena, Sawyer à Ann-Arbor, etc...) ou sous l'incidence rasante (Mack à Madison, Sawyer à Ann-Arbor, etc...); pour cette question extrêmement importante, on peut dire que la contribution des U. S. est fondamentale. Les nouvelles installations en voie de réalisation (à Madison, au M. I. T., à Ann-Arbor...) nous autorisent aussi à dire que l'on peut s'attendre à voir encore paraître sous peu de nombreux mémoires très intéressants sur les spectres d'atomes fortement ionisés.

Pour ce qui est des spectres moléculaires, on peut dire qu'actuellement l'Amérique possède quelques-uns des meilleurs Instituts du monde. A côté de théoriciens éminents, (Mulliken à Chicago, par exemple), on rencontre de nombreux expérimentateurs de premier ordre, les centres les plus importants nous paraissant être l'Université de Chicago (Prof. Mulliken, Dr Brown, Dr Christy, etc...), l'Université de Californie à Berkeley (Prof. Birge...), l'Université de Michigan à Ann-Arbor) c'est là que nous avons vu les plus belles installations pour l'étude des bandes infra-rouges), la John Hopkins University (Prof. R. W. Wood), l'University of Wisconsin (Prof. Winans), etc...

En dehors de ces recherches auxquelles nous nous sommes particulièrement intéressés, un certain nombre d'autres études extrêmement intéressantes sont effectuées dans les laboratoires divers. Il nous est évidemment impossible de donner une relation détaillée de ces recherches. La photo-électricité des métaux, par exemple, est étudiée sur une grande échelle, suivant une technique très soignée, dans le laboratoire du Prof. Mendelhall à Madison. Le pouvoir émissif des métaux (Madison), les variations des constantes réticulaires de certains cristaux en fonction de la composition (John Hopkins Univ.), etc... constituent autant de sujets

très intéressants en eux-mêmes, mais avec des connections moins directes aux travaux précédents.

Une observation extrêmement frappante qui résulte des nombreuses visites d'Instituts de physique que nous avons faites est le grand nombre de "home made instruments". Dans la plupart des laboratoires américains, on sent le désir de remédier au prix élevé des appareils provenant des grands constructeurs par la fabrication et l'assemblage sur place du maximum de pièces nécessaires. Ceci nécessite les services d'un ou plusieurs mécaniciens de toute première valeur, mais les économies réalisées par ce moyen compensent de loin les traitements de ces ouvriers spécialisés. Il faut ajouter à cet avantage, la possibilité de construire des appareils d'un type nouveau en vue de recherches d'une nature spéciale et l'augmentation de l'esprit d'initiative des chercheurs qui doivent fournir au mécanicien les plans de ces appareils. Il y a à cette façon de procéder trop d'avantages pour ne pas y insister et si l'inconvénient de ne pouvoir profiter de l'expérience du grand constructeur n'est pas à négliger, l'intérêt de ce système devrait néanmoins nous inciter à nous inspirer fortement d'une telle organisation.

* * *

Nous avons visité les observatoires suivants : U. S. Naval Obs. à Washington (D. C.); l'Alleghenys Obs. à Pittsburg (Penn.); le Yerkes Obs. à Williams-Bay (Wis.); le Mont Wilson Obs. à Pasadena (Cal.); le Lick Obs. à Mont Hamilton (Cal.) et l'Obs. de l'Univ. de Wisconsin à Madison (Wis.). Le temps nous ayant fait défaut à la fin de notre séjour, nous avons dû renoncer à visiter les observatoires de Harvard, de Yale, de Michigan et Perkins, que nous espérons voir.

Pour l'astrophysique théorique, les U. S. possèdent un des savants les plus éminents et les plus connus, Prof. Russell de l'Université de Princeton et du Mont Wilson observatory.

On a décrit assez souvent les équipements formidables dont disposent les grands observatoires américains. Nous nous contenterons donc d'indiquer plutôt l'orientation des recherches.

Les déterminations photoélectriques sont en quelque sorte à la mode, en ce moment; les observatoires ayant un service régulier sont le Yerkes (D^r Elvey), Wisconsin (Prof. Stebbins et Huffer), le Mont Wilson (Stebbins)... Les déterminations trigonométriques de parallaxes sont effectuées régulièrement au Yerkes (D^r Moffitt), au Mont Wilson (D^r Van Maanen), à l'Allegheny (D^r Jordan)...; la méthode suivie est d'ailleurs classique. Les étoiles doubles et les comètes sont observées régulièrement au Yerkes (Prof. Van Biesbroeck) et au Lick (D^r Aitken). A l'observatoire Perkins (Wesleyan, Ohio), une bonne part de l'activité est vouée aux comètes (Prof. Bobrovnikoff). Mais c'est peut-être en spectroscopie astronomique que les savants américains ont apporté les contributions les plus importantes, les centres les plus actifs ⁽¹⁾ étant le Yerkes (Prof. Struve, Prof. Frost...), le Mont Wilson (Dr Adams, Merrill, Sanford, Joy, Dunham, Richardson...), le Lick (Dr Menzel, Neumayer...), le Michigan (D^r McLaughlin), le Lowell à Flagstaff (Slipher).

Le séjour de trois mois que l'un de nous a fait au Yerkes Observatory de l'Université de Chicago l'a convaincu du fait que cet Institut constitue un centre tout à fait remarquable de recherches astrospectroscopiques. Certes, l'équipement et le climat ne valent pas ceux de certains autres obser-

(1) Nous n'avons pas vu Harvard; mais les publications spectroscopiques de cet observatoire prouvent sa très grande activité (Pr Shapley, Pr Plaskett, D^r Payne, D^r Cannon, etc...).

vatoires; mais les questions modernes qui y sont étudiées sous la direction du Prof. Struve sont toujours extrêmement intéressantes et le professeur Struve entretient parmi les travailleurs spectroscopistes une atmosphère d'enthousiasme et d'entr'aide très propice au succès des recherches. L'équipement du Yerkes ne permet toutefois pas de travail à grande dispersion; le seul observatoire bien outillé pour les très hautes dispersions est le Mont Wilson Observatory, dont le spectrographe coudé associé au télescope de cent inches d'ouverture permet d'atteindre pour les spectres stellaires une dispersion comparable à celle des spectrographes de laboratoire les plus dispersifs.

Ce nous sera évidemment un plaisir de donner dans la mesure du possible, des renseignements complémentaires aux lecteurs qui désireraient une documentation plus complète.

P. SWINGS et H. BRASSEUR.

Assistants à l'Université de Liège.

C. R. B. Advanced Fellows en 1931-1932.

Janvier 1932.

L'enseignement médical à l'hôpital. Une visite à Prague et à Vienne.

La loi actuelle sur l'enseignement supérieur en Belgique prévoit pour les études médicales sept années de scolarité; une première tranche de trois années est consacrée à la candidature en sciences naturelles et médicales : physique, chimie, éléments de zoologie et de botanique, anatomie humaine et physiologie. Au doctorat en médecine, qui est essentiellement l'enseignement de la pathologie, sont consacrées quatre années dont la dernière est réservée au stage. Cet enseignement de la pathologie est assuré par des cours théoriques et pour une très large part par les leçons cliniques, données au lit du malade; par suite d'une convention entre l'Etat et l'Assistance publique, l'enseignement clinique à Liège est fait à l'Hôpital de Bavière. Cette école des cliniques, centre d'enseignement et d'études, joue un rôle capital dans la formation des futurs médecins.

L'hôpital universitaire est géré par deux administrations : l'Assistance publique, à qui incombe le gestion hospitalière proprement dite, et l'Etat, représenté par M. l'Administrateur de l'Université, qui a la charge de l'enseignement et des recherches. Or, la science médicale, la recherche au lit du malade comme la recherche expérimentale, ne cesse de se développer; sous cette impulsion les diagnostics et les traitements gagnent singulièrement en précision et en efficacité mais parallèlement le travail aussi s'en trouve singulièrement augmenté et compliqué. L'investigation scientifique, à côté de l'enseignement et pour l'enseignement, a

pris une place si importante qu'il est nécessaire d'adapter les installations de recherche des cliniques aux nécessités nouvelles. C'est ce qui a déterminé M. l'Administrateur de l'Université à compléter ces installations et leur outillage.

D'autre part, la Commission d'Assistance publique, soucieuse de garantir aux malades des hôpitaux un confort toujours meilleur et de leur assurer davantage encore toutes les ressources de la médecine moderne, a conçu le projet d'apporter des agrandissements et améliorations à l'hôpital universitaire.

Et ainsi, animés d'un même idéal de progrès, les représentants des deux organismes dont dépend l'enseignement du doctorat en médecine, engagent un effort considérable dont bénéficieront à la fois la Faculté de Médecine et les malades de l'hôpital universitaire. Au moment de l'entreprendre, il n'était pas inutile de s'éclairer des conceptions qui ont présidé à l'édification d'hôpitaux nouveaux à l'étranger; c'est dans ce but que, à l'instigation de la Faculté de Médecine et avec le concours du Patrimoine universitaire, mon collègue M. de Beco et moi-même, nous nous sommes rendus à Vienne et à Prague.

Nous ne pouvons que rendre hommage à l'amabilité de nos collègues de ces deux villes qui nous ont largement documentés sur l'organisation des instituts et cliniques qu'ils dirigent; l'accueil fut particulièrement cordial à Prague; les professeurs et leurs adjoints ne ménagèrent ni leur temps ni leur amitié pour faciliter notre tâche.

* * *

A Vienne comme à Prague, on trouve actuellement, à côté d'hôpitaux tout récents, modernes, des cliniques anciennes, parfois démodées. A Vienne notamment l'ensei-

nement médical clinique se donne encore au vieil "Allgemein Krankenhaus" qui date de cent et cinquante ans; l'une des trois cliniques médicales est cependant logée dans des locaux plus récents, commencement d'exécution d'un plan d'ensemble de reconstruction conçu avant 1914 et dont la réalisation a été suspendue. Cette clinique privilégiée est la première clinique médicale universitaire. Elle était dirigée autrefois par le professeur Wenckeback, actuellement par le professeur Porgès.

Nous n'y avons pas rencontré le type des cliniques modernes. Les salles de malades ne sont pas supérieures, en confort et en hygiène, à celle dont nous disposons. Il y a cependant plus de chambres d'isolement et de petites salles renfermant quelques lits de manière à grouper des sujets atteints de la même affection et à faciliter leur étude.

Les laboratoires de recherches annexés aux cliniques médicales des professeurs Porgès et Chvostek sont moins complets et moins bien outillés que les nôtres.

Dans les sous-sols sont installées des chambres de massage, de bains, de douches, de diathermie, d'électrothérapie. Elles sont fréquentées par un public nombreux et payant des sommes assez modiques dont l'ensemble retourne heureusement aux budgets des cliniques qui ne reçoivent de l'Etat qu'une rétribution dérisoire.

Les amphithéâtres de clinique médicale et chirurgicale sont démodés et les nôtres n'ont en somme rien à leur envier. Il convient de remarquer que les cliniques universitaires de Vienne, gérées par l'Etat autrichien, ne reçoivent de celui-ci que des subsides insuffisants.

A Prague, un effort considérable est tenté par l'Etat tchécoslovaque pour moderniser les installations cliniques de l'Université tschèque, handicapée autrefois par l'Université de langue allemande. Ici, comme à Vienne, le travail

de modernisation est partiellement enrayé par le manque de fonds. Cependant la clinique médicale du professeur Pelnar est bien organisée. La policlinique médicale universitaire du professeur Libensky est un vrai modèle. Les malades qui les fréquentent sont minutieusement examinés à l'aide de l'outillage le plus moderne. On les suit de près, on leur donne des cartes de régime; ils ont un dossier régulièrement tenu. Prochainement des chambres où l'on pourra tenir les sujets en observation seront annexées à cette policlinique où règne une activité scientifique considérable, où les assistants et les aides sont nombreux. Cette policlinique possède l'appareillage radiologique et au moins trois électrocardiographes.

Si les cliniques universitaires sont peu favorisées, en ce qui concerne les locaux, les instituts scientifiques sont par contre largement dotés; à Vienne nous avons visité les Instituts de Physiologie et d'Hygiène; l'un et l'autre sont très vastes, très bien outillés, largement pourvus de personnel. Et ils sont modestes à côté de ceux de Prague: ici les instituts d'embryologie, d'histologie, d'anatomie pathologique et de médecine légale dépassent en beauté et en outillage tout ce que nous pouvions imaginer; à Prague également existe un remarquable et vaste institut national d'hygiène, indépendant de l'Université, fondé par le Gouvernement avec l'aide de la Fondation Rockefeller; il comprend divers départements: bactériologie, préparation de sérums et vaccins, analyses des denrées alimentaires et produits pharmaceutiques, office de documentation sanitaire et de médecine sociale.

Tandis que les cliniques universitaires, dont l'organisation dépend de l'Etat, restent installées précairement, et certaines dans des bâtiments vétustes, les municipalités de Vienne et de Prague ont créé, pour leur propre compte, des hôpitaux modernes dignes d'une admiration sans réserve: à Vienne

l'hôpital de Lainz, à Prague l'hôpital de la Bulovka, inauguré en juin 1931.

Au faubourg de Lainz, sur un terrain de vingt cinq hectares, magnifiquement arboré, dans un site splendide, la ville de Vienne a construit un immense hôpital; commencé avant 1914, complété après guerre, il comporte des cliniques générales et spéciales, toutes très richement outillées. Il comporte en plus une section de six mille lits réservés aux incurables de toute nature. Mais le pavillon le plus remarquable est certes le pavillon monumental destiné à la tuberculose pulmonaire : c'est le dernier cri du confort et presque du luxe tant en ce qui concerne l'hospitalisation et la cure des malades que les commodités d'exploitation. Ce pavillon à quatre étages, compte 320 lits; il a coûté 4.800.000 shillings soit l'équivalent de vingt-quatre millions de francs belges environ — non compris les installations de cuisine car le ravitaillement de ce pavillon est assuré par la cuisine générale.

L'hôpital de la municipalité de Prague est situé, lui aussi, en dehors de l'agglomération, sur une colline bien exposée de Bulovka. Un seul pavillon était construit en 1914; les autres ont été érigés au cours de ces dix dernières années. Les différents services sont établis en pavillons séparés, à étages multiples, trois ou quatre; ils sont reliés par de vastes galeries pour la plupart invisibles de l'extérieur parce qu'elles sont enchâssées dans le flanc de la colline. Il serait vain, et pour nous un peu amer, d'entreprendre la description de cette magnifique institution de bienfaisance; tout y est admirablement organisé non seulement pour le bien-être des malades mais aussi pour la facilité et le rendement de l'exploitation : cuisine de régime, service d'hydrothérapie, de radiothérapie, appareils d'inhalation d'air filtré, etc... rien ne manque sans qu'on ait recherché le luxe. L'hôpital comportera une vingtaine d'appareils Röntgen.

Cette institution compte 900 lits environ et a coûté

125.000.000 de couronnes tchécoslovaques soit environ 125.000.000 de francs belges. Pas plus que celui de Lainz, à Vienne, il n'est affecté à l'enseignement universitaire.

C'est un contraste frappant, presque un paradoxe, à Prague comme à Vienne, de voir les municipalités ériger par leurs propres ressources, des hôpitaux modèles, grandioses, tandis que les cliniques universitaires restent, jusqu'à présent, logées dans des locaux anciens ou même complètement démodés.

Pourquoi les cliniques universitaires sont-elles si désavantagées ? La raison fondamentale paraît bien être la dualité administrative : d'une part l'Etat qui assure l'enseignement médical, d'autre part l'Assistance publique qui assure la gestion de l'hôpital où se fait l'enseignement. On ne peut pas croire que l'Etat recule systématiquement devant les charges qui lui incombent puisqu'il a créé d'irréprochables instituts d'enseignement et de recherches. On ne peut d'ailleurs accuser d'incurie l'Assistance publique puisqu'elle crée des institutions hospitalières non moins irréprochables. Il semble que ces deux organismes, si décidés dans leurs initiatives respectives, se paralysent dans la collaboration : les cliniques universitaires sont les victimes de ce dualisme administratif. D'autre part, il n'est guère douteux que les hôpitaux modèles des municipalités de Vienne et de Prague ont été réalisés à la faveur d'un courant politique démocratique avancé plus que par zèle scientifique, ce qui n'enlève rien à leur valeur ni à leur mérite intrinsèque.

Si, de ces visites à Prague et à Vienne, nous cherchions à dégager une conclusion applicable à nos institutions cliniques, nous devrions les présenter sous deux formes : idéalement, sans tenir compte des contingences, des possibilités budgétaires, nous souhaiterions voir abandonner l'hôpital universitaire actuel pour le reconstruire, suivant les plans et conceptions modernes, en dehors du centre

de l'agglomération liégeoise. Pratiquement, si cette solution radicale n'est pas acceptable — et elle mérite en tout cas d'être examinée — il est indispensable que nos cliniques universitaires soient largement améliorées. Mais quoi qu'on fasse, ce serait une erreur de croire que ces améliorations feront jamais de Bavière un hôpital modèle : ni sa situation ni sa distribution ne permettent cette illusion.

* * *

Les malades des cliniques universitaires, qui servent à l'enseignement, appartiennent pour la plus large part aux Caisses d'assurance sociale; en Tchécoslovaquie comme en Autriche, la grande majorité de la population (80 à 90 %) est incorporée dans les caisses d'assurances — organisation dont se plaignent d'ailleurs autant les malades que les médecins. La gestion administrative de l'hôpital appartient à la Commission d'Assistance publique; celle-ci intervient largement dans l'achat, l'entretien et le renouvellement de l'outillage nécessaire pour donner les soins aux malades contrairement à ce qui existe à Liège où, en principe, toute ces dépenses incombent à l'Université. Par contre la liberté de traitement n'est pas laissée entière aux médecins : ainsi à Prague, certains médicaments ne peuvent être prescrits dans la section hospitalière tandis qu'ils sont autorisés dans la section universitaire; il en résulte que le chef de service en est réduit à transférer, suivant les besoins, des malades de l'une à l'autre section.

A côté des malades des Caisses, les cliniques reçoivent également les indigents et des malades qui paient eux-mêmes les frais de séjour. Les malades de pratique privée du chef de service ne sont reçus qu'en nombre très limité et paient,

outre l'hospitalisation, une redevance d'honoraires à taux variable ou à taux fixe.

* * *

Une indiscutable supériorité de l'organisation des cliniques universitaires de Prague et de Vienne réside dans le nombre et la qualité des collaborateurs. La première clinique chirurgicale de Vienne (professeur von Eiselsberg) comporte 150 lits d'hospitalisation plus la policlinique (Ambulatorium). Le professeur, chef de service, titulaire de l'enseignement, est aidé par six *assistants* et dix-huit *Operationszöglinge*, dont douze sont payés. Les *Operationszöglinge* sont de jeunes médecins, comparables à nos assistants débutants. Quant aux assistants de la clinique universitaire de Vienne, ce sont des *Dozent* ou *Oberarzt*, c'est-à-dire des médecins expérimentés, de formation et de culture scientifiques très étendues, qui participent activement et directement à l'enseignement. Ils sont tous *full-time*, leur mandat est renouvelable tous les deux ans indéfiniment; après quelques années, ces assistants trouvent issue dans l'enseignement universitaire ou dans les institutions hospitalières du pays ou de l'étranger.

A Prague, l'effectif est encore plus élevé; pour la clinique chirurgicale (140 lits) et la policlinique, le professeur chef de service est secondé par douze assistants payés et treize à dix-huit *Sekundärarzt*. Ces *Sekundärarzt* sont des jeunes médecins qui passent alternativement, tous les six mois, dans les différents services; ils participent directement au service de la clinique et assurent la réception des malades.

De même, à la première clinique médicale (120 lits), il y a trois assistants de clinique et un assistant rétribué par l'Etat, quatre assistants payés par l'Assistance publique plus six assistants volontaires qui s'occupent de recherches scientifiques. La policlinique forme, nous l'avons dit, un

organisme séparé sous la direction du professeur Libensky. Les assistants, tous full-time, sont pour la plupart logés et nourris à l'hôpital; plusieurs ont leur appartement dans le pavillon même de la clinique.

La note dominante de cette organisation, c'est le nombre et la stabilité du personnel compétent. Tandis qu'en Belgique le chef de service clinique doit se séparer de ses assistants à la fin de la quatrième année, c'est-à-dire au moment où ils sont capables d'aider efficacement le professeur; là, au contraire, le chef de service a la possibilité de retenir près de lui les éléments qu'il juge méritants. La création du corps des agrégés va nous permettre, espérons-le, de combler cette lacune. Puissent les circonstances permettre aux chefs de service de grouper autour d'eux des collaborateurs de valeur qui apporteront un concours fructueux dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et des soins aux malades.

Puisse aussi l'Assistance publique maintenir intégralement, dans le domaine hospitalier, son activité bienfaisante en l'orientant dans la direction qu'imposent les circonstances.

Les remous sociaux qui se précipitent depuis quinze ans, le prodigieux développement de la mutualité... et du syndicalisme médical ont ébranlé les bases traditionnelles de la pratique de la médecine. Des secousses nouvelles s'annoncent, notamment sous la forme des assurances sociales, qui ne pourront laisser indifférentes ni l'Assistance publique ni l'Université; entre ces deux organismes règne une entente trop cordiale pour que, dans une heureuse collaboration, ils ne réussissent pas à défendre efficacement leurs intérêts respectifs, c'est-à-dire ceux des malades des hôpitaux et ceux de l'enseignement médical.

L. DELREZ.

Prof. de Clinique chirurgicale.

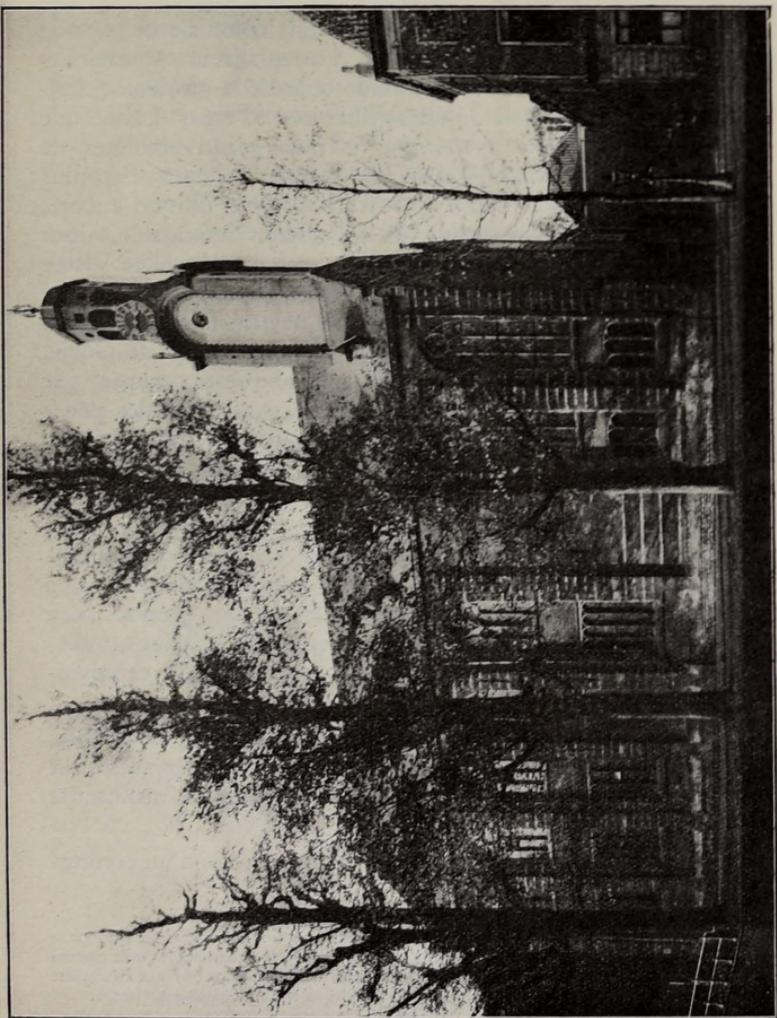
Le XVIII^e Congrès international des Orientalistes

(Leyde, 7-12 Septembre 1931)

Grâce à la générosité de la Commission Administrative du Patrimoine de l'Université de Liège, j'ai été à deux reprises, d'abord à Oxford en 1928, puis à Leyde, du 7 au 12 septembre 1931, délégué de la Belgique aux XVII^e et XVIII^e Congrès internationaux des Orientalistes. Le premier de ces congrès a eu lieu à Paris en 1873 et, jusqu'en 1912 (Congrès d'Athènes), ils se sont succédé à des intervalles de deux ou trois ans. Ici, comme dans d'autres domaines, la longue "parenthèse" de la guerre et de l'après-guerre a fait sentir ses effets, et il s'est écoulé seize années entre le seizième et le dix-septième congrès.

Un heureux hasard a fait que les deux derniers, auxquels j'ai eu la joie d'assister, ont tenu leurs assises dans les cadres charmants de deux villettes pittoresques qui ont joué dans la science un rôle des plus glorieux.

Leyde n'est évidemment pas comparable à la merveilleuse Oxford. Elle a tout simplement le charme pénétrant des petites villes hollandaises, enfouies dans la verdure et les fleurs et sommeillant tranquilles au bord de leurs innombrables canaux, asiles tout désignés, plus peut-être que les grandes capitales à l'activité trépidante, pour l'étude et la recherche scientifique.



En Hollande, importante puissance coloniale et pays de grande activité intellectuelle, l'orientalisme a toujours brillé avec éclat. Tout le monde connaît le glorieux Schultens qui rénova les études bibliques. C'est à Leyde que presque toujours a enseigné le plus grand arabisant de chaque génération. Qu'il me suffise de citer Erpenius (+ 1624) et son élève et successeur plus illustre encore, Golius, grand voyageur et travailleur infatigable, dont les œuvres, souvent vantées par mon regretté maître Victor Chauvin, peuvent encore rendre des services. Le XIX^e siècle, dans le même ordre d'idées, a vu fleurir Dozy, le grand historien des Arabes d'Espagne, et Michael Jan de Goeje. Actuellement, enfin, la chaire d'arabe est occupée par Snouck Hurgronje, qui s'est illustré par ses études pénétrantes sur le droit musulman, son ouvrage capital sur les habitants de la péninsule d'Atchin, et surtout, par son séjour de deux ans à la Mecque, où il vécut déguisé en Oriental, au risque de sa vie. Il a été élu président des deux derniers congrès et, quoiqu'il ait dépassé de beaucoup les soixante-dix ans, il est toujours plein d'énergie et d'activité, et l'on peut espérer le voir en présider bien d'autres encore. Il va de soi que les études malaises, indianistes et chinoises ont aussi à Leyde de brillants représentants.

Leyde possède aussi un musée ethnographique célèbre, d'intéressants musées d'antiquités égyptiennes et autres, et enfin et surtout, de magnifiques collections de manuscrits orientaux (1).

Leyde était donc tout indiquée comme siège d'un congrès

(1) C'est à Leyde, notamment, qu'eut lieu récemment une découverte sensationnelle intéressant la philologie classique. M. Meyerhof, auteur d'un admirable petit manuel sur le Monde Islamique, superbement illustré (Paris, Rieder, s. d.) y a découvert une traduction arabe d'un traité de Galien dont le texte original était perdu.

d'orientalistes. Mais la petitesse de la ville n'allait pas sans inconvénients. On peut y trouver un grand nombre de *cubicula locanda*, à l'usage des étudiants, mais il y a peu ou point d'hôtels, et l'immense majorité des sept cents congressistes (1) devait habiter La Haye, Noordwyk ou d'autres villes. Cela nuisait à la facilité des relations et obligeait à de nombreux voyages, heureusement facilités par les admirables chemins de fer électriques qui relient les grandes villes hollandaises.

Tous les pays d'Europe étaient représentés, et je m'empresse de dire que la Belgique fut loin de passer inaperçue. Elle avait envoyé de nombreux délégués, dont plusieurs ont fait des communications très remarquées, tels M. Capart, qui a fait connaître une merveilleuse statuette égyptienne d'une grâce et d'une beauté dignes d'un chef-d'œuvre grec; son élève, Mlle Werbrouck, qui a présenté "un fragment de sculpture d'un type rare"; M. l'abbé Ryckmans, qui a parlé de "la publication des inscriptions sud-sémitiques"; M. Abel, professeur à l'École des Hautes Etudes de Bruxelles, qui évoqua "la guerre théologique en Asie Mineure aux IX^e et X^e siècles". Le Congrès comportait une section autonome des papyrologues, où les Belges ont joué un rôle particulièrement important. M. Hombert a invité ses collègues à coordonner leurs recherches avec l'aide de la Fondation Reine Elisabeth. Son élève, Mlle Préaux, a parlé des "archives de Zénon considérées au point de vue de leur valeur historique", et notre collègue, M. Hohlwein, de "quelques papyrus inédits du Caire".

(1) Si je comptais les orientalistes inscrits, le nombre serait plus considérable. Ces sept cents ont réellement assisté au Congrès. On peut juger par là de l'importance souvent méconnue de l'orientalisme. Sans la concurrence du Congrès de linguistique de Genève, celui de Leyde aurait eu beaucoup plus de membres.

On a été frappé du nombre relativement petit de savants allemands, toujours si nombreux dans tous les congrès. Les Orientaux étaient loin de tenir une aussi grande place qu'à Oxford, où les costumes des nombreux Hindous apportaient une note pittoresque. Je citerai toutefois M. Taha Hussein, l'éminent professeur de littérature arabe à l'Université du Caire, et M. Mustafa Abdel Razek, le disciple le plus éminent du Cheïkh moderniste Mohammed Abdou.

Les communications avaient lieu en français surtout, en allemand, en anglais et en italien. Ainsi que nous le faisait remarquer notre distingué Ministre à La Haye, M. Maskens, qui a eu l'aimable attention d'inviter les délégués belges à déjeuner, le français est pour ainsi dire la seconde langue officielle des Hollandais, dont beaucoup la manient avec une aisance parfaite et presque sans accent.

Il est digne de remarquer que les Italiens, sur les ordres de leur gouvernement, je crois, se sont servis de leur langue nationale, même ceux qui, à Oxford, avaient parlé français. Il n'y a pas lieu de s'en étonner : leur rôle dans le monde et leur glorieux passé justifient cette manifestation d'amour-propre national, mais la tâche des chercheurs deviendra de plus en plus lourde, s'ils doivent, outre l'objet de leurs études, connaître encore les langues de tous les grands Etats.

Il va de soi que l'intérêt des communications était très variable. Il en est d'ailleurs de même dans tous les congrès : beaucoup de communications consistent en des mémoires que l'on pourrait tout aussi bien lire sous forme d'articles dans des revues. Pour ne pas surcharger le programme, il serait désirable qu'on abordât seulement des questions dont la discussion orale peut être fructueuse. On remarque, en pareil cas, que le ton des critiques est très différent de

celui des articles imprimés, dont les victimes sont à distance respectueuse.

Mes compagnons belges et moi, nous sommes revenus enchantés de notre séjour chez nos voisins du Nord : non seulement les organisateurs hollandais du Congrès, le Gouvernement, la Municipalité de Leyde n'ont rien négligé pour recevoir généreusement les congressistes et leur offrir de belles excursions dans la région pittoresque des lacs, aux terres reconquises sur le Zuyderzée, etc., voire même une représentation théâtrale de Drame Javanais pour marionnettes et par acteurs javanais, avec accompagnement très intéressant de musique du pays. Nous avons eu aussi une belle conférence et un concert par un remarquable chanteur et artiste hindou, mais, enfin et surtout, nous n'avons qu'à nous louer de nos relations excellentes avec une population des plus accueillantes et des plus affables.

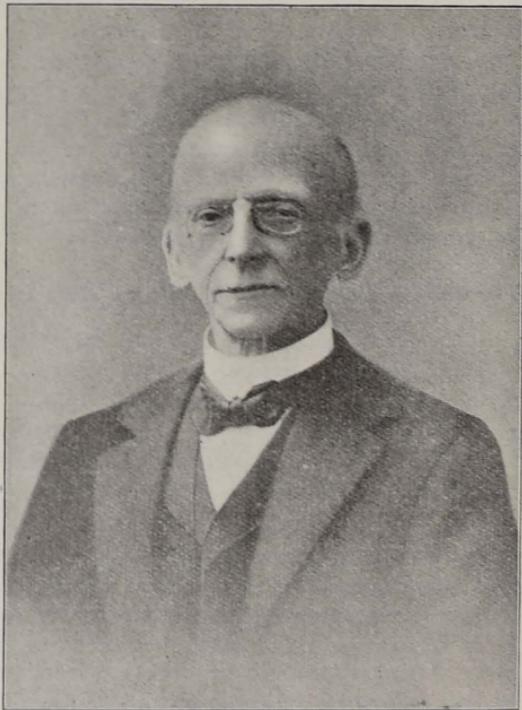
Le prochain congrès aura lieu à Rome dans trois ans.

A. BRICTEUX.

Nécrologie

Le Professeur Xavier Francotte

(1854-1931)



L'Université de Liège et la Psychiatrie belge viennent de perdre, en la personne du professeur Francotte, l'un

de leurs vétérans et de leurs plus dignes représentants. Le vénéré Maître s'est éteint doucement le 20 décembre dernier, après une longue maladie qui le retenait à son domicile.

Né à Liège, le 15 août 1854, Xavier Francotte appartenait à une famille que le sort a favorisée de dons intellectuels brillants. Il fit ses études à l'Université de Liège et fut promu docteur en médecine en 1879. Lauréat du Concours universitaire et du Concours des Bourses de Voyage, il partit pendant deux ans à l'étranger, notamment à Vienne et à Berlin; dès ce moment déjà, il montrait une certaine prédilection pour la neuro-psychiatrie, car il séjourna en particulier chez Westphal, à Berlin, et chez Flechsig.

A son retour, il acquit une solide formation médicale générale, en travaillant pendant plusieurs années comme assistant d'abord, puis comme agrégé spécial, aux côtés de son maître, le professeur Masius. Durant cette période, il s'attacha tout particulièrement à des études d'ordre neurologique; dans ce domaine, il publia différents mémoires, notamment sur la pathologie de la moelle épinière et sur les polynévrites.

En 1887, il fut chargé de l'enseignement de la pathologie générale. De nombreuses générations de médecins ont pu apprécier la clarté, la concision de ses leçons, qui condensaient en des phrases simples, mais substantielles, la somme de nos connaissances en physio-pathologie générale.

Mais le professeur Francotte était surtout connu comme psychiatre; dès le début de sa carrière professorale, il se rendit compte de la lacune que comportait l'enseignement de la pathologie mentale à l'Université de Liège; celui-ci se réduisait, en effet, à quelques leçons théoriques, incorporées dans le cours de pathologie et de thérapeutique des maladies internes.

Encore sous l'impression de ce qu'il avait observé à l'étranger, il insista pour que fût créé, à la Faculté de Médecine, un enseignement clinique des maladies mentales; pendant plusieurs années, il se heurta à des oppositions que le recul du temps nous fait apparaître comme puériles; cependant, après de multiples tergiversations, l'installation de la Clinique psychiatrique fut enfin décidée et un arrêté royal du 30 août 1890 chargeait le professeur Francotte de cet enseignement.

Depuis lors, le professeur Francotte a consacré le meilleur de son activité à l'étude des affections mentales, y apportant l'esprit de méthode et la ponctualité qui le caractérisaient. Et bientôt, ses efforts se montrèrent fructueux; il suffit de parcourir les *Bulletins de la Société de Médecine mentale*, pendant les années qui suivirent, pour y trouver les preuves de son labeur incessant. Nombreuses et intéressantes sont les observations cliniques qu'il a publiées, notamment quant au délire des négations, aux psychoses alcooliques, à la paralysie générale, aux hallucinations psychiques, au traitement de la paralysie agitante par le sulfate de duboisine, etc. Je mentionnerai encore ses belles études sur la confusion mentale, qu'il décrit sous le nom de délire généralisé. En même temps, il s'intéresse aux questions médico-légales; dès 1896, il décrit le somnambulisme alcoolique et en montre l'importance au point de vue médico-légal. Plus tard, les problèmes relatifs à l'expertise psychiatrique, à la responsabilité pénale retiendront son attention; à diverses reprises et en termes clairs et précis, il définit son point de vue, qui est l'expression même du bon sens appuyé sur l'expérience clinique.

En 1896, le professeur Francotte fonda, avec J. Crocq, le *Journal belge de Neurologie*. En 1903, il présida, à Bruxelles, le XIII^e Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes

et, en 1905, il contribua comme président du comité local, à l'organisation du I^{er} Congrès belge de Neurologie et de Psychiatrie, qui tint ses assises à Liège.

Pendant trente-cinq ans, il n'a cessé de se consacrer à la Psychiatrie, et lorsque, en 1925, il fut appelé à l'éméritat, il ne renonça pas à la tâche; il contribua, en effet, à la création du Dispensaire d'Hygiène mentale, dont il fut l'actif président. Durant les deux dernières années de sa vie seulement, la maladie lui imposa un repos qu'il n'acceptait qu'avec une résignation empreinte d'une certaine amertume.

Le professeur Francotte était Commandeur de l'Ordre de Léopold I^{er} et Grand Officier de l'Ordre de Léopold II. Depuis de nombreuses années, il faisait partie de l'Académie de Médecine, à titre de membre titulaire.

Esprit clair, très érudit et nourri d'un large humanisme, le professeur Francotte s'est imposé à toutes les générations d'élèves qu'il a formées, par la rectitude de son jugement et la sûreté de son sens clinique; fort de son expérience, il rejetait de son fin sourire ironique, toutes les conceptions hasardeuses et toutes les théories fumeuses auxquelles il prédisait une vie éphémère; il était l'ennemi de la phraséologie creuse et il avait le souci constant de s'appuyer sur un terrain solide, celui des faits d'observation. Nous admirions toujours avec quel art il savait interpréter une observation clinique et en dégager les traits essentiels; il fut vraiment un maître du diagnostic psychiatrique.

C'est surtout dans les questions souvent épineuses d'ordre médico-légal que son jugement et son sens clinique pouvaient donner leur pleine mesure; avec un grand sentiment de conscience professionnelle, il avait le don de peser les faits et d'en tirer des conséquences parfaitement adéquates; les conclusions de ses rapports étaient des modèles de mesure et de pondération, répondant à la complexité des

phénomènes psycho-pathologiques. Aussi, durant de nombreuses années, fut-il l'expert très écouté du Parquet.

Le respect qu'inspirait la science profonde du vieux Maître s'alliait bientôt, chez ceux qui l'approchaient, à un sentiment de sympathie évoqué par son exquise simplicité et sa modestie; jamais il ne s'efforçait de placer sa personnalité à l'avant-plan; ses avis, il les émettait en les entourant de formules déférentes à l'égard de ses interlocuteurs, et toujours, il avait le plus grand respect de l'opinion d'autrui. Aussi, les rapports que ses élèves entretenaient avec lui étaient-ils bientôt marqués d'un sentiment de respectueuse amitié.

Sa bonté était inépuisable; ses malades le vénéraient; sa noble générosité était devenue proverbiale et sa philanthropie s'étendait à toute espèce d'infortune.

Le professeur Francotte restera dans notre mémoire comme le représentant idéal du savant distingué et de l'homme de cœur.

D^r DIVRY.

Chronique

Assemblée générale du 8 mars 1932

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Depuis notre dernière assemblée, l'effectif de notre Association n'a que très légèrement progressé, passant de 561 membres à 570, dont 18 membres protecteurs, 2 membres d'honneur, 257 membres effectifs et 293 membres adhérents (1).

Nous avons à déplorer la mort de trois de nos membres effectifs, MM. les professeurs Colson et Francotte et le Dr Molinghen, aux familles desquels nous adressons nos condoléances les plus émues.

Il nous faut constater une fois de plus que le nombre stationnaire de nos membres ne permet pas de croire que notre Association soit autant connue qu'elle mérite de l'être. Les jeunes gens quittant chaque année par centaines notre Université montrent à son égard trop d'indifférence. Peut-être une expérience de quelques années sera-t-elle nécessaire pour éclairer les jeunes générations sur son rôle. Nous formons également l'espoir qu'il se trouvera quelque jour un généreux mécène pour doter notre Société d'une fondation analogue à celle dont M. et Mme Braconnier-

(1) Deux membres effectifs et deux membres adhérents ont remis leur démission. Un membre protecteur est devenu effectif, 9 membres effectifs sont devenus adhérents 3 membres adhérents sont passés au rang de membres effectifs.

Lamarche viennent de gratifier tous ceux qui, chez nous ou ailleurs, se consacrent à la guérison du cancer (1).

Pendant l'exercice écoulé notre bulletin a continué régulièrement à paraître : le douzième fascicule est sous presse. Nous en avons fait déposer quelques exemplaires chez les principaux libraires liégeois et nous avons prié la presse, tant liégeoise que bruxelloise, de bien vouloir consacrer un compte rendu à nos publications. Espérons que la presse voudra bien seconder de la sorte notre propagande et que son appel sera entendu.

Notre activité s'est partagée ensuite entre l'octroi de divers subsides et l'examen des mémoires adressés en réponse à notre Concours.

Nous avons accordé à M. Bernarhdt, chef de travaux de physique, une somme de 10.000 francs pour lui permettre de poursuivre les travaux qu'il a entrepris. Nous avons alloué un subside de 2.000 francs au Cercle d'études et d'entraide fondé à l'Ecole spéciale de commerce.

Le succès remporté par notre Concours a dépassé nos espérances. Pour les cinq prix créés par l'Association treize mémoires nous ont été envoyés. Deux d'entre eux signés par un aspirant et un associé du Fonds national de la recherche scientifique en cette qualité seulement, n'ont pu être pris en considération. Les onze autres se répartissent comme suit : deux relèvent de la Faculté de Philosophie et Lettres, cinq de la Faculté des Sciences, deux de la Faculté de Médecine, deux de la Faculté technique.

Onze jurys spéciaux, composés chacun de trois membres appartenant à notre corps professoral ont été constitués. Nous ne pourrions assez remercier tous ceux qui ont bien voulu s'imposer la tâche délicate et parfois ingrate de faire rapport sur les travaux qui leur étaient soumis.

(1) On trouvera ci-dessous les statuts de cette Fondation.

Un jury supérieur de cinq membres a été formé pour prendre connaissance des rapports et proposer au conseil un classement des concurrents. A l'unanimité, il a fait les propositions suivantes, qui ont été ratifiées hier soir par le conseil : un des mémoires a été écarté comme insuffisant; un autre se trouvant en ce moment soumis à l'une de nos Facultés pour l'obtention du grade d'agrégé, n'a pu faire l'objet d'un rapport, son auteur demeurant d'ailleurs dans les conditions voulues pour participer au prochain concours. Par contre, le jury supérieur s'est déclaré incapable de départager les neuf autres concurrents, qui ont tous présenté un travail ou un ensemble de travaux constituant une contribution originale à la science. Il a proposé par conséquent de porter le nombre des récompenses de cinq à neuf, faisant remarquer que le résultat exceptionnellement brillant de ce concours dépend sans aucun doute de ce qu'il est le premier de la série : on ne peut légitimement espérer semblable efflorescence d'aussi bons travaux dans le cours de la prochaine période. L'état de nos finances a permis au Conseil de suivre cet avis et d'octroyer en conséquence une somme de 5.000 francs à chacun des auteurs suivants : M. Brasseur, assistant; MM. Brull, chef de travaux et Fanielle, assistant (en collaboration); M. Collette, assistant; M. Delgleize, répétiteur; M. Janssens, assistant; M. Laurent, assistant; M. Legraye, répétiteur; M. Monoyer, chef de travaux; M. Swings, assistant.

Dans sa séance tenue hier, le Conseil d'administration a décidé d'ouvrir un deuxième concours, pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 1932 et le 1^{er} octobre 1933. Ce concours est réservé aux travaux publiés pendant cette période, ainsi qu'aux travaux manuscrits en cours de publication : pour ceux-ci, le montant du prix ne sera versé qu'après la publication du mémoire. Les travaux présentés pour l'obtention du grade d'agrégé ou du titre de docteur

spécial ne peuvent être pris en considération avant que la Faculté compétente ne se soit prononcée. Le concours est ouvert à tous les membres du personnel scientifique de l'Université, n'ayant pas rang de chargé de cours, ainsi qu'aux aspirants et associés du Fonds National qui travaillent dans les laboratoires ou séminaires de l'Université de Liège. Les lauréats du premier concours ne sont pas admis à y participer.

Le nombre des prix est fixé à cinq, d'une valeur de 5.000 francs chacun.

Le Conseil a la conviction d'avoir orienté ainsi dans sa véritable voie l'activité de l'Association. Il espère, Messieurs, que cette conviction sera partagée par vous tous et il émet le vœu que l'accomplissement de ce programme soit facilité par de prochaines générosités.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Me conformant aux prescriptions statutaires, j'ai l'honneur de vous exposer brièvement (les chiffres parleront d'eux-mêmes), la situation financière de notre Association :

Au 1^{er} janvier 1931, notre avoir s'élevait à fr. 64.623,88.

Au 1^{er} janvier 1932, nous enregistrons un avoir de fr. 87.716,38. Notre actif disponible s'est donc accru de fr. 23.092,50.

Au cours de l'exercice que nous venons de clôturer, notre Association n'a pas trop souffert de la dépression économique. Il est vrai que, par prudence, nous n'avons pas exagéré l'octroi de nos subsides.

Voici le relevé détaillé de nos comptes et de nos prévisions budgétaires, que nous soumettons à votre appréciation, en vous priant de nous donner, au cas d'approbation, décharge de notre gestion pour l'exercice 1931.

I. — Comptes pour l'année 1931

Passif :

Coût des frais d'impression du Bulletin, frais divers d'imprimés, clichés pour le Bulletin.....fr.	7.147,45
Payé à divers bénéficiaires :	
Subsides pour travaux scientifiques	17.250,00
Payé pour frais généraux	3.472,10
Solde créditeur.....	87.716,38

Balancefr. 115.585,93

Détail des frais généraux :

Taxe payée à l'enregistrement pour l'année 1931. fr.	140,60
Appointements de l'employé	2.400,00
<i>Frais divers</i> (frais d'encaissement de cotisations, frais de correspondance, frais d'envoi du Bulletin)...	931,10

3.472,10

Actif :

Actif disponible au 31 décembre 1930.....fr.	64.632,88
Encaissé pour cotisations	46.205,95
Encaissé pour frais de publicité dans notre Bulletin	3.600,00
Intérêts sur fonds déposés à la Banque Nagelmackers fils et Cie	1.156,10

Total...fr. 115.585,93

Actif disponible au 1^{er} janvier 1932 : fr. 87.716,38.

II. — Projet de budget pour 1932

Dépenses :

Frais d'impression du Bulletin.....	5.000,00
Frais de clichés	1.500,00
Frais de correspondance postale; frais d'envoi du Bulletin	1.200,00
Frais de bureau divers	500,00

Appointements de l'employé	2.400,00
Prix du Concours ouvert entre les chefs de travaux, assistants, répétiteurs, etc. (cinq prix)	25.000,00
	<hr/>
	fr. 35.600,00

Recettes :

Produit de la publicité dans le Bulletin.....	fr. 3.600,00
Produit des cotisations	48.000,00
	<hr/>
	fr. 51.600,00

**Etablissement d'utilité publique: "Fondation
de M. et M^{me} Frédéric Braconier-Lamarche ,,
à Liège**

STATUTS

Siège, nom, objet.

Article Premier. — La fondation a son siège à Liège.

Art. 2. — Elle s'appellera : Fondation de M. et Mme Frédéric Braconier-Lamarche.

Art. 3. — Elle a pour objet la recherche de la guérison du cancer et des tumeurs malignes, comme aussi des moyens de les prévenir. *A cet effet, elle récompensera les travailleurs de toutes nationalités qui apporteront une contribution effective à cette œuvre humanitaire.*

Les récompenses seront distribuées, soit à concurrence de tout ou partie du *capital de fondation*, s'élevant à *cing cent mille francs belges*, soit à concurrence des intérêts de tout ou partie de ce capital, sur la décision et à la convenance du jury scientifique dont il est parlé plus loin.

Cependant, l'épuisement du capital de cinq cent mille francs en prix distribués ne se justifierait que si les travaux récompensés étaient de l'importance la plus haute et la plus définitive pour les fins proposées.

C'est pourquoi, si le jury, ayant pris décision, voulait décerner un prix supérieur à cinquante mille francs, il devrait s'adjoindre les trois membres du conseil d'administration pour fixer en réunion générale la majoration proposée.

Sur la décision et à la convenance du jury, les récompenses ou prix non distribués pourront aussi, en tout ou en partie, être consacrés à la formation d'un capital affecté à la création d'un institut libre (clinique consultative), ayant son siège à Liège ou agglomération liégeoise.

Cette clinique s'occuperait exclusivement des applications, des remèdes, des nouveautés scientifiques à la connaissance des institutions et des savants qui se sont spécialisés dans la guérison ou le traitement du cancer et des tumeurs non classées.

Cette clinique consultative s'intéresserait aux méthodes qui permettront d'affirmer ou d'infirmier d'une façon mathématique l'existence du vice des fonctions organiques qui précède l'évolution de la maladie et qui, éventuellement, permettent de modifier les troubles qui accompagnent ou qui suivent le ravage du cancer et des tumeurs.

Elle serait à la disposition du corps médical et des malades qui désireraient se documenter sur la valeur des cliniques, des établissements ou hôpitaux nationaux ou internationaux spécialisés et attachés à la thérapeutique du terrible mal.

La clinique sera non payante pour les habitants du canton de Nandrin ou même de l'arrondissement de Huy.

Les éventuels bénéfices de la clinique serviront uniquement à son amélioration et à sa diffusion.

La gérance administrative de la clinique sera désignée par le conseil d'administration de la fondation.

Art. 4. — La fondation pourra recevoir les dons et les legs des personnes généreuses qui voudraient s'intéresser à sa mission et lui donner les pouvoirs d'expansion que la science réclame.

Conseil d'administration

Art. 5. — L'administration de la fondation est confiée à un collège de trois membres, dont le mandat n'expirera que par décès, démission ou empêchement définitif.

Sont désignés :

a) M. Frédéric Braconier, fondateur, comparant;

b) M. Eugène Moreau, notaire honoraire, professeur à l'Université de Liège, demeurant à Liège, qui remplira les fonctions de secrétaire-trésorier;

c) M. Jules Duesberg, professeur à la Faculté de médecine, recteur de l'Université de Liège, demeurant à Liège, quai Mativa.

Tous trois de nationalité belge.

Art. 6. — En cas de décès, de démission ou d'empêchement définitif d'un de ses membres, le conseil pourvoira à son remplacement par cooptation. A cette fin, chacun des administrateurs restants aura le droit de présenter un candidat qui devra être Belge, majeur et domicilié dans la province de Liège. S'il y a plus d'un candidat et égalité de suffrages, sera élu celui des candidats que désignera le président du jury ci-après institué, désignation qui pourra être faite par correspondance.

Toutefois : 1^o Le candidat à la place qui sera délaissée par M. Frédéric Braconier-Lamarche devra, si possible, être choisi dans la famille Braconier-Lamarche;

2^o Le candidat à la place délaissée par M. Duesberg devra toujours être docteur en médecine, et autant que possible professeur à la faculté de médecine de l'Université de Liège.

Art. 7. — Le conseil choisit son président. Il se réunit sur convocation de ce dernier aussi souvent que l'intérêt de l'établissement le demande. Il doit être convoqué lorsqu'un des administrateurs en fait la demande.

Toute décision du conseil est prise à la majorité des votants.

Art. 8. — Les délibérations du conseil sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre tenu au siège social et signés par les administrateurs qui ont pris part à la délibération.

Art. 9. — Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires de la fondation; il statue notamment sur tous traités, transactions et compromis, sur l'acquisition, l'aliénation et l'échange de tous biens meubles et immeubles, sur tous baux et locations, sur toutes acceptations de dons et legs, sur tous placements de fonds, recette de revenus et actes d'administration; sur tous emprunts, — dont il règle les conditions, — sur l'acceptation de toutes hypothèques, avec ou sans clause de voie parée, et de toutes autres garanties, ainsi que sur les désistements d'hypothèque, sur l'abandon de tous droits réels ou personnels, sur les mainlevées, avant ou après paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements; sur toutes actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant; sur toutes nominations d'employés et leurs émoluments.

Art. 10. — Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies, au nom de la fondation, poursuites et diligences du président du conseil.

Art. 11. — Les actes qui engagent la fondation sont signés par le président et le secrétaire.

La correspondance courante, les actes de gestion journalière, les quittances et décharges envers l'administration des chemins de fer, postes et télégraphes, pourront ne porter qu'une seule signature de l'administrateur ou de l'agent délégué à cette fin par le conseil.

Art. 12. — Le conseil d'administration pourra confier à des tiers l'administration journalière de la fondation et de sa clinique et l'exécution des décisions du conseil.

Art. 13. — Chaque année, dans le courant du mois de janvier, le conseil d'administration dresse le compte des recettes et paiements de l'année écoulée, et établit le budget de l'année en cours.

Ce compte et ce budget doivent être communiqués au gouvernement dans les deux mois de leur confection et publiés dans le même délai aux annexes du *Moniteur*.

Jury scientifique

Art. 14. — Le jury scientifique ou de récompense comptera six membres, nommés pour un terme indéfini, et qui sont :

1. M. François Henrijean, professeur à la Faculté de médecine de Liège, membre de l'Académie de Belgique, demeurant à Liège, rue Fabry, de nationalité belge.

2. M. Edouard Jacob, docteur en médecine, demeurant à Rotheux-Rimière, de nationalité belge.

3. M. Marcel Joly, docteur en médecine, médecin des hôpitaux, demeurant à Paris, rue Lafontaine, 82, de nationalité française.

4. M. Claudius Regaud, directeur de l'Institut du Radium, demeurant à Paris, rue Pierre Curie, 1, de nationalité française.

5. M. Charles Roersch, docteur en médecine, demeurant à Liège, rue de la Paix, de nationalité belge.

6. M. Gustave Roussy, docteur en médecine, professeur à la faculté de médecine de Paris, demeurant à Paris, avenue Victor-Emmanuel, de nationalité française.

Art. 15. — En cas de décès, de démission ou d'empêchement définitif d'un de ses membres, le jury se recrutera, lui aussi, par cooptation.

A cette fin, chacun des membres restants du jury aura le droit de présenter comme candidat un savant, de quelque nationalité qu'il soit, mais dont les occupations ou les études se rattachent au but poursuivi par la fondation.

La majorité des membres du jury ne pourra appartenir à la même nationalité, à l'exception de la nationalité belge.

Art. 16. — Le jury choisit son président et son secrétaire. Il peut délibérer même par correspondance. Le président devra être de nationalité belge. En cas de partage, il aura voix prépondérante.

Affectation de biens

Art. 17. — Le fondateur comparant déclare affecter à la création de la fondation une somme de cinq cent mille francs belges en espèces.

Cette somme sera versée à la fondation aussitôt qu'elle sera approuvée par le Roi.

Dissolution, destination des biens

Art. 18. — Au cas où la présente fondation viendrait à disparaître, tout son avoir sera attribué, en pleine propriété, à la commission d'assistance publique de Liège, pour servir à créer des lits dans les hôpitaux de Liège, en faveur d'habitants de l'arrondissement de Huy.

Art. 19. — Les présentes seront soumises à l'approbation royale.

Liste des Membres de l'Association

Membres protecteurs : Administration Communale Liège; Administration Communale Seraing; Administration Communale Verviers; Administration Communale Waremmes; Association des Ingénieurs A. I. Lg.; Brouha, M.; Buttgenbach, H.; Cesàro, G.; de Fraipont, M.; Despret, G.; Digneffe, D.; Greiner, L.; Nagelmackers, M.; Nyssens-Dumonceau, A.; Peltzer, A.; Thone, G.; Van Zuylen, E.

Membres d'honneur : M. et Mme Stiels-Vaillant.

Membres effectifs : Administration Communale Herstal; Administration Communale Saint-Nicolas; Albert, F.; Alcolay, C.; Amicale du personnel d'Ougrée-Marihaye; Anten, J.; Averbouch, B.

Batta, G.; Beduwé, J.; Beco, L.; Benoît, F.; Berryer, P.; Bertrand, O.; Bethune, A.; Bidlot, R.; Biquet, L.; Blumstein, P.; Bohet, V.; Bonhomme, G.; Bonnardeaux, H.; Bonvoisin, P.; Bouillenne, R.; Bouillenne-Walrand (Mme); Bourgeois, E. (à vie); Braas, A.; Brasseur, H.; Braunshausen; Breyre, C.; Bris, A.; Brouet, G.; Brull, L.; Buisset, S.; Bure, P.; Buytaert, A.

Calay, O.; Calmeau, L.; Campus, F.; Colonel Casters; Casters, F.; Chantraine, P.; Charbonnages de Patience et Beaujonc; Charbonnage Maireux,s-Bois Soumagne; Closon, J.; Colle, P.; Colson, E. (1); Corin, A.; Corot, A.; Counson, L.; Courtois, A.; Crahay, E.; Cuveliler, F.

Dacos, F.; Damas, D.; Danze, J.; De Bast, O.; De Beco, L.; Debouxhtay, P.; Dechesne, L.; Defize, F. (1) (à vie); Dehalu, M.; de Harenne, H. (Chev.) (à vie); Dejace, C.; Delacolette, H.; Delatte, A.; Delbouille, M.; Delbovier, F.; Delchef, J.; Delcominette, F.; Delhaise, A.; Deliège, Ed.; Dellicour, F.; Delrez, L.; de Mélotte, A. (Chev.); Denoël, G.; Denoël, L.; de Rassenfosse, A.; Deruyts, J.; De Senarclens, A.; De Smaele, A.; Desonay, F.; Detrez, L.; Dewandre, A.; De Winiwarter, H.; d'Heur, A.; Diaconescu, C.; Donnay, F.; Dor, G.; Dor, G. (Mme); Dossin, G.; Duesberg, J.; Duesberg, J. (Mme); Duesberg, Jos.; Duesberg, Jos. (Mme); Duguet, M.; Dumont, E.; Dupont, E.

Eghiasaroff, S.; Englebert, O.; Etienne, S.

Fauconnier, H.; Firket, G.; Firket, P.; Firket-Saroléa, J.; Fonthier, N.; Fouarge, L.; Fourmarier, P. (à vie); Fraipont, C.; France, A. (à vie); Francotte, X. 1) (à vie); Fredericq, H.; Fredericq, L.; Fredericq, W.;

Georgy, C.; Gérard, M.-L.; Germary, R.; Gillet, A.; Godeaux, L.; Gosselin, O.; Gosseries, A.; Gottschalk, M.; Graulich, L.; Gravis, A.; Grégoire, A.; Gueben, G.; Guillemin, M.

Habets, M.; Halkin, H.; Halkin, Jos.; Halkin, Jules; Halkin, L.; Hallet, M. (à vie); Hanocq, C.; Haquet, H.; Hardy, J.; Harsin, P.; Herry, A.; Heuze, J.; Houbaert, E.; Hougardy, A.; Hubaux, J.; Hubert, E. (1); Hugues, R.; Huybrechts, M.

Jamme, E.; Janne, H.; Janssens, E.; Joassart, G.; Journez, A.

Katzareff, J.; Klopfert, A.; Kraentzel, F.; Kraft de la Saulx, F.; Krutwig, J.

Laboulle, A.; Lacroix, A.; Lagrange, E.; Laloux, P.; Lambotte, U.; Laoureux, A.; Lapière, S.; Larmoyeux, E.; Laurent, G.; Laviolette, A.; Leclercq, S.; Legrand, L. (profes.) (à vie); Legrand, L. (Ing.); Legraye, M.; Lejeune, A.; Lejeune, L. (Mme); Le

(1) Décédé.

Maire, P.; Lepage, W.; Lepersonne, O.; Leplat, G.; L'hoest, L.; Liégeois, C.; Lonhienne, E.

Magnette, F.; Mahaim, E.; Malvoz, E.; Mamet, O.; Mansion, J.; Mawet, E.; Melon, J.; Merken, L.; Metchersky, N. (Prince); Meyers, A. (Baron); Michel, L.; Minette, E.; Molinghen, P. (1); Moreau, E.

Nepper, F.; Neujean, X.; Nève, P.; Nihard, R.; Nihoul, Ed.; Noirfalise, L.

Pauwen, J.; Peltzer de Clermont, Ed.; Pêtre, E.; Philips, F.; Pirard, A.; Piret, A.; Pirlot, J.-M.; Pirlot, R.; Pisart, F.; Plomdeur, J.; Plumier-Clermont, L.; Poissinger, A.; Polain, L. (à vie); Pommerenke, H.; Prost, E.; Puters, A.; Putzeis, F.

Remy, J.; Renier, A.; Roersch, C.; Roskam, J. Sadzot, G.; Schlag, A.; Schoofs, F.; Simon, E.; Stainier, C.; Stassen, M.; Siribenya, S.; Stein, Ed.; Swings, P.

Tanier, V.; Thibert, C.; Thiriart, L.; Thiry, R.; Thys, W.; Tréfois, G.

Vanderborgh, J.; Van der Linden, H.; Van Haesendonck, E.; Van Hageman, J.; Van Pée, P.; Van Zuylen, F.; Van Zuylen, J.; Van Zuylen, J.; Verdeyen, R.; Verlaïne, L.; Verniory, L.; Vivario, R.

Waha, M. (à vie); Watrin, M.; Watry, F.; Weckers, L.; Wille, M.; Willems, J.; Witmeur, Em.

Zeckendorf, E.; Zivjan, S.

Membres adhérents: Administration Communale Flémalle-Grande; Administration Communale Pepinster; Allard, L.; Albert, M.; Anciaux, H.-C.; Ancion, E.; Ancion, L.; Andrault de Langeron; Andris, M.; Arnoldy, A.; Association des Etudiants Macédoniens; Ausselet, L.; Aussems, P.

Baar, A.; Baar, P.; Barth, M.; Bartholomé, J.; Baurin, J.; Beaulieu, R.; Belfroid, J.; Bendersky, L.; Benoît, Ch.; Bercovici, L.; Bernhardt, W.; Bertrand, M.; Bertrand, R.; Bia, L.; Biquet, M.; Biron-Dejaer, A.; Blaise, F.; Bodart, E.; Bonameau, L.; Boone O.; Brabant, J.; Breyre, A.; Bricteux, A.; Brouhon, A.; Bureau, F.

(1) Décédé.

Dallemagne, M.; Damseaux, J.; Dantinne, A.; Dantinne, R.; Darimont, J.; De Bast, Y.; De Block, L.; Decharneux, A.; Declairfayt, M.; Declairfayt; Defrecheux, C.; Dehousse, M.; Dehousse, R. (Mme); Dejardin, L.; Delava, E.; Delbrassine, Th.; Delfosse, P.; Delmer, A.; Delrée, J.; Delruelle, A.; Demars, C.; Demoulin, H.; Depas, E.; Deprez, R.; Depresseux, F.; Decrucq, A.; Derenne, E.; Desaive, P.; Desirotte, R. Desoer, J.; Destée, A.; Devillé, G.; Devos, G.; Dewé H.; Digneffe, C.; Donnay, F.; D'Or, L.; Dordu, F.; Dormal, G.; Dotreppe, G.; Dujardin, R.; Dutilleux, M.; Dutois, D.

Everling, A.

Fairon, E.; Fanielle; Firket, M.; Firket, V.; Florkin, M.; Fohalle, R. (à vie); Fonsny, J.; François, A.; François, P.; Francotte, Ch.; Francq, P.; Fresart, O.

Galhausen, G.; Galopin, J.; Garcez, A.; Garot-Schuers (Mme); Gérimont, E.; Ghysen, J.; Gillet, E.; Gillet, E.; Gilman, L.; Gob, J.; Goblet, N.; Godelaine, C.; Gothier, L.; Guillaume, J.; Guion-Jollet, L.

Halkin, L.-E.; Hallet, A.; Hans, N.; Haust, J.; Hebrant, H.; Helin, M.; Hensgens, A.; Heuse, H.; Hoge, A.; Horion, A.; Horion, P.

Indeheu, J.

Jacob, O.; Jadot, G.; Janne, X.; Janssens, A.; Janssens, H.; Janssens, J.; Jennissen, E.; Joassart, N.; Joyeux, L.

Karlin, M.; Koikoff, A.; Korobkoff, Kuntziger, J.

Labeye, M.; Ladmirant, H.; Lambert, V.; Lamboray, H.; Lambrechts, A.; Larock, V.; Laurent, M.; Lebens, L.; Leclercq, Th.; Ledent, R.; Leduc, L.; Lefèbvre, G.; Le Jeune, R.; Lemeunier, J.; Lenaerts, P.; Lepersonne, H.; Leroy, M.; Liagre, C.; Lohest, P.; Loukacheoski; Loumaye, M.; Luyten, P.

Macar, P.; Magin, A.; Magis, J.; Magnette, Ch.; Maisier, W.; Mali, A.; Malmendier, L.; Macquestiau-Staincq (Mme); Marchal, G.; Maréchal, P.; Marissiaux, A.; Marthelée, J.; Marthoz, E.; Martin, L.; Massart, G.; Massart, P.; Masson, A.; Massy, J.; Meekers, P.; Mestrait, J.; Mercier, G.; Milz, U.; Molle, A.; Monoyer, A.; Mouchette, J.; Moureau, L.; Moureau, P.; Muller, Cl.; Muller, J.

Calmeau P.; Cambresier, E.; Candeze, L. (Vve); Carlier-Mayer, J. (à vie); Centner, C.-R. (à vie); Chandelle, R.; Chaumont, L.; Closset, F.; Clermont, L.; Coheur, L. (à vie); Colemonts, E.; Collard, A.; Collard, A.; Collette, E.; Collin, Ch.; Constant, J.; Corin, F.; Corten, P. (à vie); Courtois, J.; Cox, A.

Nagant, F.; Naveau-Van Hoegarden, M.; Noez, H.; Nyssen, F. Orban, J.; Oris, J.; Ory, G. (fils).

Paquot, M.; Peeters, M.; Petitjean, J.; Philippart, A.; Philippe, Ch.; Pickart, F.; Pierlot, F.; Pinkous, Ch.; Pirard, J.; Pirenne, P.; Pirson, F.; Pirson, G.; Platel, F.; Popavranoff, S.

Questienne, P.

Raeff, D.; Rasquinet, J.; Rasse, F.; Remouchamps, J.; Remacle, J.; Remy, H.; Renuart, G.; Repriels, L.; Rey, Jacques; Rey Jean; Robin, H.; Robinet, M.; Rocchus, L.; Roisin, G.; Roisin-Merken (Mme); Ros, L.; Rosenfeld, L.; Rouche, N.; Rousseau, M.; Rusu, Th.

Saenz-Arbelaez, C.; Scaff, E.; Schaltin, J.; Schwes, H.; Schoonbroodt, L.; Servais, M.; Severyns, A.; Sigismond, J.; Smets, M.; Soreil, A.; Sperling, P.; Staphylaris, G.; Stas, R.; Stassart, R.; Stati, M.; Stievenart, A.; Stoyanovitch, G.; Sulowski, Z.

Tahon, R.; Tchao, T.; Tecqmenne, Ch.; Thiernesse, J.; Thimus, A.; Thonet, J.; Tinlot, P.; Tourneur, M. (Mme); Tourneur, V.

Uwiera, A.

Van den Borren, Ch.; Van de Putte, M.; Vandervael, Fr.; Van de Walle, B.; Van Soets, E.; Van Stratum, A.; Van Wynsberghe, R.; Vindsberg, S.; Votion, A.

Waha, L.; Walch-Kerens, B. (Mme); Walrand, J.; Waroux, M.; Wautriche-Evrard, P.; Wigny, P.; Wille, M. (fils); Willem, A.; Willem, J.; Witmeur, Eug.

L'accueil chaleureux des Élèves de l'École des Mines de Liège par leurs camarades français de Saint-Étienne

Ce fut d'une façon tout particulièrement empreinte de la plus sincère amitié, que la délégation des élèves Liégeois de dernière année de notre Faculté Technique, sous la conduite de M. Denoël, l'éminent inspecteur général des Mines de Belgique, professeur d'exploitation des Mines à l'Université de Liège, accompagné de M. Breyre, directeur de l'Institut National de Frameries, de MM. Guérin et Fripiat, ingénieurs au Corps des Mines, fut accueillie dans le bassin minier du Centre de la France et celui du Gard qu'ils visitèrent tout récemment.

Sous la direction des techniciens émérites que la France trouve partout à sa disposition, là où les difficultés d'une exploitation compliquée exigent des hommes d'une valeur doublée d'un sens précis de perspicacité, faite tout à la fois d'audace et de prudence, les élèves de Liège reçurent de fort utiles leçons. En maintes occasions, ils purent comparer avec les nôtres, les méthodes d'exploitations qui s'appliquent là-bas et qui en diffèrent sur beaucoup de points : d'abord, par les dissemblances fondamentales qui existent dans la composition originelle des gisements, et ensuite par leur tectonique spéciale.

Au cours de leurs nombreuses descentes, notamment aux puits de la Compagnie des Mines de Roche-la-Molière, de la Compagnie des Mines de la Loire, des Houillères de Montrambert et de Bérandière, dans le bassin de Saint-Etienne, aux mines de Bessèges, du Nord d'Alès et de Rochebelle dans le bassin du Gard, les " futurs " ingénieurs se familiarisèrent avec ces dangers redoutables que sont les dégagements instantanés de grisou et d'acide carbonique, lesquels acquièrent parfois une violence terrible; dangers qui, s'ils sont différents de ceux qui échoient à nos exploitants, n'en resserrent pas moins les liens qui rattachent tous les membres de la grande famille minière Française et Belge.

Mais à Saint-Etienne, dans les nouveaux bâtiments de l'Ecole des Mines, édifice imposant alliant à une ligne classique un modernisme d'une conception remarquable, très vieille Fondation et Institut dont la renommée a traversé et la France et l'Europe, ce fut là que se marqua d'une façon vraiment impressionnante toute l'amitié d'une jeunesse exhubérante et spontanée pour les jeunes Wallons; amitié qui dépassa de bien loin la cordialité lorsque les élèves Stéphanois reçurent leurs camarades de Liège.

M. Descombes, l'éminent directeur de l'Ecole, en des paroles avenantes souhaita la bienvenue aux visiteurs et rappela volontiers les rapports d'amitié que Saint-Etienne avait noué à Liège lors du Congrès des Mines de 1930, pendant notre Exposition du Centenaire; après les paroles de remerciement de M. le professeur Denoël, soulignées de folles acclamations, les élèves des deux grandes écoles belges et française fraternisant pour rendre un hommage ému à leurs aînés tombés pour la Grande Cause, ne se quittèrent plus qu'après un dîner fastueux offert aux visiteurs Belges dans une salle décorée à nos couleurs unies.

La réception réunissait autour de M. Deflassieux, président de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole, M. Descombes, directeur, et Messieurs les Professeurs, M. le professeur Denoël et les Ingénieurs Belges, Messieurs les Directeurs et Ingénieurs de la région de Saint-Etienne, ainsi qu'une centaine d'élèves portant pour la circonstance le sévère uniforme de tradition. A un repas naturellement exquis, et des vins fameux, succédèrent des toasts fort applaudis, ce fut, je vous l'assure, une bien jolie manifestation de l'hospitalité et du vieil esprit Français que celle-ci, où partis sans le moindre avertissement, les élèves de Liège furent si heureusement surpris par une réception dont l'enthousiasme dépassait toutes leurs prévisions et qui fit, en un mot, que chacun de nous ne put douter un instant qu'il se trouvât chez lui.

Pour le Comité de l'A. E. E. S.,
Georges M. DUCHESNE,
Elève de l'Ecole des Mines de Liège.

Nominations

- MM. **Herve, L.**, nommé assistant de la clinique des maladies syphilitiques et cutanées par arrêté royal du 3 février 1932.
- Rutten**, nommé assistant de la section de philologie germanique par arrêté royal du 15 février 1932.
- Desaive, P.**, nommé assistant de la clinique chirurgicale infantile par arrêté royal du 28 février 1932.
- Rey, M.**, nommé professeur extraordinaire près la faculté technique. Il y fera le cours de métallurgie des métaux autres que le fer, y compris les compléments. (Arrêté royal du 15 mars 1932.)
-

Éméritats

- M. **Deruyts, J.**, est, sur sa demande, déclaré émérite à partir du 18 mars 1932. M. le Ministre autorise M. Deruyts à continuer son enseignement jusqu'à la fin de l'année académique en cours.
- M. **Malvoz, E.**, est, sur sa demande, déclaré émérite à partir du 5 avril 1932. M. le Ministre autorise M. Malvoz à continuer son enseignement jusqu'à la fin de l'année académique en cours.
-

Dissertations doctorales

Faculté de Philosophie et Lettres.

Groupe Philosophie.

Charlier, Suzanne : Etude comparative sur la notion de justice générale chez Aristote et Saint Thomas d'Aquin.

Paulus, Jean : Les sources et l'évolution des preuves de l'existence de Dieu de Saint Thomas d'Aquin.

Valoir, Eustache : Etudes sur un ouvrage politique de Saint Thomas d'Aquin. *De regimine principum*.

Groupe Histoire.

Demaret, Paula : La bienfaisance publique à Verviers aux XVI^e, XVII^e, et XVIII^e siècles.

Salmon, Théo : Etude sur des contestations territoriales entre le Comté de Namur et la principauté de Liège aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Wayaffe, Léon : Essai sur les forêts domaniales du marquisat de Franchimont.

Groupe Philologie classique.

Ballet, Suzanne : Extraits d'un manuel de cosmographie du moyen âge byzantin. Edition, commentaire et recherches de sources.

Grisard, Marguerite : La Pythie, essai sur les théories que professèrent les anciens pour expliquer l'enthousiasme prophétique de la prophétesse.

Stegen, Guillaume : Les grandes déclamations du pseudo-Quintilien et Julius Firmicus Maternus.

Meurice, Joseph : L'ictus et l'accent dans le vers comique latin.

Groupe Philologie romane.

Bruyère, André : Nicolas Gogol et la critique française de 1840 à nos jours.

Remy, Georges : Etude comparée sur le style de Foucon de Candie par Herbert le Duc de Daumartin et sur le style du roman de Dolopathos par Herbert.

Gérardy, Georges : Contribution à l'étude de la langue d'Antoine de La Sale. L'usage syntaxique dans le "Petit Jehan de Saintré".

Kridelka, Liane : Un homme de lettres au XVIII^e siècle, Bricaire de la Dixmerie.

Groupe Philologie germanique.

Drechsel, Hélène : Untersuchungen zur Psychologie des Kindes und des Jugendlichen in H. Hesses Werk.

Lehmann, Denise : Geld en Godsdienst in Heyerman's tooneel-Werk.

*Institut Supérieur d'Histoire de l'Art
et Archéologie.*

Lesuisse, René : Jean Del Cour (Hamoir 1631-Liège 1707). Sa vie, son œuvre.

*Institut Supérieur
d'Histoire et de Littérature Orientales.*

Kahan, Zanwel : La prière dans le jugement chez les Hébreux.

Institut Supérieur de Pédagogie.

Decortis, Léon : Eduquer les sens et les facultés pour former les styles.

Nous avons reçu

Rapport général sur les Congrès, Concours et Conférences organisés à l'Exposition internationale de Liège 1930, par Léon Michel. (Un vol. in-4° de 230 pp.; Liège, Vaillant-Carmanne, 1932.)

On y trouvera un résumé sommaire, mais suffisant de toutes les manifestations intellectuelles de l'Exposition, sous les rubriques suivantes : 1. Congrès et Concours relatifs aux Sciences industrielles et à l'Industrie; 2. Congrès relatifs aux Sciences médicales; 3. Congrès et Concours relatifs à l'Economie sociale; 4. Congrès et Concours agricoles; 5. Conférences et Congrès divers.

* * *

De l'*Union nationale des Etudiants de Pologne*, une " Déclaration concernant l'étude du désarmement moral à la VII^e session du

comité des représentants des organisations internationales d'étudiants près l'Institut international de coopération intellectuelle à Paris », ainsi que des renseignements sur l'organisation de cette Union nationale.

* * *

De *Beaumont College* (Oxford), le programme des cours de vacances pour étrangers.

